



Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique



INSCRIPTION - REINSCRIPTION AU TITRE DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2023-2024

Pour permettre aux étudiants retardataires d'effectuer leur inscription ou réinscription au titre de l'année académique 2023-2024, le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique autorise la réouverture de la plateforme d'inscription-réinscription, **du lundi 22 avril 2024 à 00h00 au dimanche 28 avril 2024 à 23h59.**

Cette réouverture de la plateforme d'inscription-réinscription concerne les étudiants des universités publiques et ceux des universités et grandes écoles privées.

Toute nouvelle réouverture de la plateforme d'inscription-réinscription est exclue.



www.enseignement.gouv.ci